

# Mesures barrières au travail

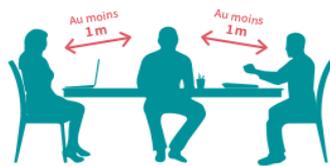
## Réunion

### ■ Évitez les réunions en présentiel.

Privilégiez la communication par courrier électronique, téléphone, audio- ou visioconférence.



### ■ Si une réunion est indispensable en présentiel :



**Limitez le nombre de participants** lors de l'organisation de la réunion de façon à **respecter une distance d'au moins 1 mètre (2 mètres si possible)** entre chaque participant.



**Lavez-vous les mains avant et après la réunion** avec de l'eau et du savon et essuyez-les avec du papier à usage unique, ou utilisez une solution hydroalcoolique.



**Saluez vos collègues sans leur serrer la main,** sans leur faire la bise et sans accolade.



**N'échangez pas de matériels** lors de la réunion : stylos, documents, dossiers, ordinateurs...



**Aérez la salle** au maximum.

**Le port du masque ne dispense pas des mesures barrières.**

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

# Mesures barrières au travail

## Repas et pause

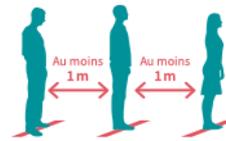
### ■ Dans les restaurants d'entreprise et dans les salles de repas mis à disposition :



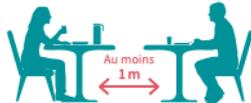
**Respectez les plages horaires** fixées pour réguler le nombre de personnes présentes en même temps.



**Lavez-vous les mains avant et après le repas** avec de l'eau et du savon et essuyez-les avec du papier à usage unique, ou utilisez une solution hydroalcoolique.



**Respectez le marquage au sol** permettant la distance de sécurité dans la file d'attente.



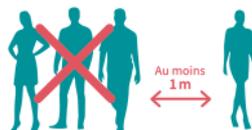
**Gardez une distance d'au moins 1 mètre** (2 mètres si possible) avec votre/vos collègue/s.



**Respectez l'espacement** des tables et des chaises.

### ■ Dans les espaces de convivialité et les autres lieux de pause collectifs

(salle de pause, machine à café...):



**Respectez le nombre maximum de personnes autorisées** de façon à observer la distance de sécurité.



**Gardez une distance d'au moins 1 mètre (2 mètres si possible)** avec votre/vos collègue/s.



**Limitez le temps** de présence dans ces espaces collectifs.

**Le port du masque ne dispense pas des mesures barrières.**

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)



# MASQUE EN TISSU

## Adoptons les bons gestes

Porter un masque en tissu ne suffit pas  
si les gestes d'hygiène ne sont pas respectés !



**1. Lavez-vous les mains** avec du savon ou réalisez une friction hydroalcoolique avant de mettre le masque.



**2. Positionnez correctement le masque en tissu : il doit couvrir le nez, la bouche et le menton.**



**3. Ne touchez plus le masque avec les mains.** Si vous le touchez par accident, lavez-vous les mains.



**4. Ne mettez pas votre masque en position d'attente** sur le menton, le cou ou le front pour éviter de contaminer l'intérieur du masque.



**5. Retirez le masque en saisissant par l'arrière les lanières ou les élastiques sans toucher la partie avant du masque.**



**6. Si vous devez transporter votre masque avant de le laver, mettez-le dans un sac plastique.**



**7. Lavez-vous les mains** avec du savon ou réalisez une friction hydroalcoolique après avoir retiré le masque.



**8. Lavez le masque en respectant les indications du fabricant** (lavage, séchage, nombre d'utilisations...). Dans tous les cas, lavez-le à 60 °C avec la lessive habituelle, idéalement en machine.



**9. Mettez votre masque à sécher immédiatement après le lavage** et faites en sorte qu'il soit sec dans les 2 heures. Privilégiez le sèche-linge.

### ATTENTION !

- **Ne dépassez pas le nombre de lavages préconisé par le fabricant.**

NB : Un masque en tissu peut également s'intituler : masque à usage non sanitaire, masque barrière, masque alternatif, masque grand public.